

ASSEMBLÉE NATIONALE
26 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT N ° II-1229

présenté par
Mme Keloua Hachi, M. Echaniz, Mme Rouaux, M. Vallaud et les membres du groupe Socialistes
et apparentés

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Enseignement scolaire »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré	0	0
Enseignement scolaire public du second degré	0	0
Vie de l'élève	0	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	13 026 000	0
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	13 026 000
Enseignement technique agricole	0	0
TOTAUX	13 026 000	13 026 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement des députés Socialistes et apparentés vise à annuler la baisse des 400 postes d'enseignants dans le privé.

Le Gouvernement poursuit sa casse de l'éducation nationale menée depuis 2017 par le Gouvernement : après la suppression de 8000 postes d'enseignant sous le précédent quinquennat, le Gouvernement supprime encore 2 500 postes cette année.

Nous sommes convaincus que les conditions d'apprentissage et le bien-être des élèves à l'école passent par un meilleur accompagnement, un meilleur suivi, un meilleur encadrement. C'est par plus de présence humaine que nous parviendrons à lutter contre la déscolarisation, à apaiser le climat scolaire et lutter contre le harcèlement, à mieux inclure tous les élèves, et donc, in fine, à favoriser la réussite scolaire.

Seules des classes moins surchargées permettront ainsi un apprentissage amélioré et un accompagnement plus personnalisé et la baisse de la démographie scolaire doit être considérée comme une réelle opportunité de réduire la taille des classes.

Nous proposons donc, à minima, de revenir sur la baisse envisagée. Cette mesure a un coût estimé à 13 026 000 €.

Afin de respecter les règles budgétaires, cet amendement propose :

- d'abonder de 13 026 000 € l'action 02 - Enseignement élémentaire - du programme 139 - Enseignement privé du premier et du second degrés ;
- de retirer en hors titre 2 13 026 000 € de l'action 08 -Logistique, système d'information, immobilier- du programme 214 - Soutien de la politique de l'éducation nationale.